

Le C.T.T. WOLUWE organise son critérium de tennis de table série B le 11 septembre 2016.

Règlement :

1. Le C.T.T. Woluwe organise son critérium annuel série B, réservée aux joueurs et joueuses affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre fédération reconnue par la F.I.T.T.
2. La compétition se déroulera au complexe sportif du Poséidon, avenue des vaillants 2, 1200 Woluwé-Saint-Lambert, **le dimanche 11 septembre 2016.**
3. Séries organisées et horaire.

9h00 série Messieurs D

13h30 série Messieurs E

9h30 série Messieurs NC

15h30 série Messieurs B

11h30 série Messieurs C

4. Le droit d'inscription est de 8 euros pour 1 série et de 12 euros pour 2 séries.
5. Pour vous inscrire: **cliquez sur l'onglet « COMPETITION/TOURNOI » du site:cpbbw.be.**
6. **En cas de problèmes : Goffin Viviane - G.S.M. : 0475/532.089 - E-Mail : viviane.goffin@skynet.be**
7. Tout joueur doit s'inscrire dans la série correspondant à son classement, pour pouvoir accéder à la série directement supérieure.
8. Les Dames s'inscrivent en série Messieurs sur base de leur classement Messieurs. (Il n'y pas de série Dames)
9. **Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.**
10. **ATTENTION : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur). La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.**
11. **Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.**
12. **En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50€ sera réclamée en plus du coût de son inscription.**
13. Date limite des inscriptions : le jeudi 8 septembre jusqu'à 24h.
14. L'élaboration des tableaux aura lieu le samedi 10/09/2016 à 10H00 au club d'AEC.
15. Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
16. Le tournoi est autorisé sous le numéro BBW.VG 09/16/17
17. Il sera fait usage de 16 tables de couleur vertes et de balles plastique de couleur blanche
18. Les matches se jouent au meilleur des trois manches.
19. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
20. Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
21. Directeur du Critérium : Erwin Genie , secrétaire CTT Woluwe, avec le soutien du Fonds Sportif de Woluwé-Saint-Lambert, de l'échevin des sports de Woluwé-Saint-Lambert, Eric Bott et



**SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL
BRUSSELS REGIONAL PUBLIC SERVICE**